



Passage du Père Noël

Le Père Noël a bien prévu de passer voir les enfants de l'école le vendredi 20 décembre. Cette année, il nous retrouvera aux salles de la Danoterie (nous lui avons déjà envoyé un petit mail pour qu'il ne se trompe pas d'adresse...) : en effet, l'APE (Association des Parents d'Elèves) a voulu offrir un spectacle aux élèves. Nous profiterons donc de la présence d'une conteuse ! Tous les élèves partageront aussi un goûter au moment de l'arrivée du Père Noël : à cette occasion, quelques résidents de l'EHPAD se joindront à nous pour partager la matinée avec les élèves (spectacle et goûter). Nous en profitons pour remercier les parents d'élèves sans qui le passage du Père Noël ne serait pas possible. Nous les remercions également car c'est grâce à eux que la hotte sera remplie de cadeaux et que nos élèves profiteront d'un beau spectacle ! Nous remercions aussi la municipalité de Fégréac. Comme l'an dernier, elle a fait installer 2 sapins que les élèves ont eu beaucoup de plaisir à décorer et admirer. Nous la remercions également car c'est elle qui offrira le goûter aux enfants (et aux résidents).



Elections du CME

Les élections au CME (Conseil Municipal des Enfants) se tenaient en mairie le vendredi matin 13 décembre. A l'issue de l'appel à candidatures, 6 élèves de CM1 s'étaient portés volontaires. Il s'agissait de :

| | |
|--------|-------|
| Lola | Lucas |
| Eloïse | Gaby |
| Elonie | Yuna |

Cette année, 6 postes étaient à pourvoir entre les 2 écoles. Comme il y avait exactement 6 candidats à l'école publique, les 6 élèves de l'école ont donc tou.te.s été élu.e.s : toutes nos félicitations ! Ce moment a été l'occasion pour les élèves d'être au cœur de la démocratie et de comprendre le fonctionnement d'un scrutin au suffrage direct. Nous rappelons que le CME propose de nombreuses actions et mène de nombreux projets auxquels les élèves de l'école sont régulièrement associés.



Ateliers de prévention

Afin d'éviter d'éventuelles situations de harcèlement et pour favoriser le bien-être des élèves à l'école, l'équipe pédagogique a souhaité à nouveau réunir et mélanger les 4 classes de l'école élémentaire le vendredi après-midi 13 décembre. L'objectif de ce moment était de renforcer les compétences psycho-sociales des élèves, dont on sait qu'elles sont le meilleur moyen de lutte contre le harcèlement et l'intimidation scolaire. Lors de ces ateliers, les élèves ont partagé des jeux coopératifs (dans lesquels les enfants doivent s'aider et se soutenir pour réussir) ainsi qu'une activité visant à permettre aux élèves d'avoir conscience de soi et avoir de l'empathie pour les autres. Les élèves ont ensuite été invités à réagir et à exprimer ce qu'ils avaient partagé et à percevoir l'intérêt de ce genre d'activités. Ces ateliers seront reconduits, une fois par période, afin de travailler les autres compétences psycho-sociales (savoir gérer ses émotions et son stress / savoir résoudre des problèmes / être habile dans ses relations...) et ainsi favoriser un climat scolaire serein et apaisé. Nous avons aussi convenu, entre collègues, de programmer (1 ou 2 fois par période) des moments de ce type au sein de chaque classe pour permettre, notamment aux élèves les plus jeunes, de participer et d'oser plus facilement lors des ateliers inter-classes.



Exercice alerte intrusion

Le mardi 14 janvier, un exercice de simulation d'intrusion dans l'école sera organisé. Il est obligatoire et nécessaire de procéder à ce type d'exercice 1 fois par an, d'autant que nous sommes toujours au niveau maximum d'alerte du plan Vigipirate. Il s'agit pour chaque classe de savoir comment réagir dans ce genre de situation : les élèves doivent se regrouper dans un lieu déterminé à l'avance et rester le plus calme et le plus silencieux possible tout au long de l'exercice. Cette alerte donne lieu à une préparation en amont, notamment pour les classes de maternelle dans lesquelles l'exercice est mené sous forme de jeu (avec Jérôme dans le rôle du chat et les élèves dans celui des souris) !

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE à toutes et tous !

On se retrouve le lundi 6 janvier.